

# DELIBERATION DU CONSEIL

N°2026-04/08C

## Objet : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU CONSEIL DE GESTION DU PARC MARIN DU GOLFE DU LION.

L'an deux mille vingt-six, le 08 avril, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Teresa Rebull à Alénya, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

<b>Nombre de membres afférents au Conseil :</b>	37		<b>Pour :</b>	31
<b>En exercice :</b>	36	<b>Vote :</b>	<b>Contre :</b>	4
<b>Présents :</b>	35		<b>Abstention :</b>	1

### Présents :



Sophie ALCARAZ, Benoît ARMEN, Alison BALESTRIERI, Sylvie BEAULIEU, Serge BENET, François BONNEAU, Damien BRINSTER, Aline COGEZ, Myriam DARDENNE, Carole DEL POSO, Thierry DEL POSO, Marie-Ange DESTAVILLE, Laurence DUPONT, Jean-Michel GARRIGUE, Alain GIRBAL, Claudette GUIRAUD, Julien LLUGANY, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, René MONTALAT, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Guillaume RICHER, Katia ROMAGOSA, Jean ROMEO, Lilian ROUCOLLE, Magali ROUGÉ, Adeline SERRET-SUMALLA, Thierry SIRVENTE (à partir de l'affaire n°2), Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Jean-Pierre THOLLET, Frédéric TOMASINI, Sylvie TORRES.

### Absent excusé ayant

Pascale GUICHARD donne pouvoir à Jean ROMEO

### donné procuration :

### Secrétaire de séance

Jean-André MAGDALOU

### Date de convocation :

31 mars 2026

Le Président expose à l'Assemblée,

Le parc naturel marin du Golfe du Lion, créé le 11 octobre 2011, est gouverné par un conseil de gestion composé de 60 membres dont un représentant de la Communauté de communes Sud Roussillon.

Il appartient donc au Conseil de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour siéger à cette commission, dans le respect des modalités de l'article L 2122-7 du CGCT.

Le Président propose,

- Katia ROMAGOSA, membre titulaire
- René MONTALAT, membre suppléant

Font acte de candidature :

- Marie-Claude PADROS, membre titulaire
- Claudette GUIRAUD, membre suppléant

AVEC 31 VOIX POUR, 4 VOIX CONTRE (Claudette GUIRAUD, Marie-Claude PADROS, Guillaume RICHER, Frédéric TOMASINI) et 1 ABSTENTION (Serge BENET),

Sont déclarées élues :

- Katia ROMAGOSA, membre titulaire
- René MONTALAT, membre suppléant

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Président

